

## **INTRODUCTION**

L'urbanisation est le processus de création et de développement des villes. Ce phénomène qui s'est répandu dans le monde entier depuis le XVIIIe siècle, implique une croissance de la population urbaine et l'aménagement de l'espace en infrastructures et équipements.

Comment cette urbanisation a-t-elle évolué en Côte d'Ivoire ? Quelle place occupe la ville d'Abidjan dans ce processus ? Et quels sont les problèmes rencontrés par les villes ivoiriennes ?

## **I. L'URBANISATION EN CÔTE D'IVOIRE**

### **1. Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire**

Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire a évolué en trois grandes phases

- La période précoloniale (XVIe au XVIIIe siècle)
- La période coloniale
- La période postcoloniale ou période d'après indépendance

#### **a. Phase précoloniale**

Pendant la période précoloniale, les villes ivoiriennes étaient des cités marchandes créées entre le XVIe et le XVIIIe siècle. Les quelques cités marchandes qui ont existé pendant cette période sont : Kong, Odienné, Bondoukou, Séguéla, Bouna.

Ces villes sont devenues des cités marchandes parce qu'elles étaient situées le long des routes commerciales reliant le Soudan au sud forestier.

Certaines de ces villes étaient aussi de grands centres islamiques.

Ces villes étaient considérées comme de grands centres commerciaux c'est-à-dire qu'elles sont créées à la suite du commerce qui s'est développé entre les cités du sudan occidental aujourd'hui Mali et les cités forestières de la côte d'ivoire. Les populations du Nord descendaient dans les cités du sud avec de l'or, du sel et des étoffes à la recherche de cola, un produit très important (mariage, teinture, baptême...)

## b. La phase coloniale

La colonisation a permis la création de centres urbains sur la côte : Assinie, Grand-Bassam, Bingerville, Dabou.

Ces villes ont été créées pour faciliter les échanges commerciaux entre les européens et les populations ivoiriennes (ces espaces étaient des lieux de rencontre entre européens et indigènes).

Par ailleurs, Les colons installent des postes militaires à l'intérieur du pays pour le sécuriser qui servaient de relais avec la métropole (c'est-à-dire des points de jonction entre la France et ces postes pour le compte de la colonie de Côte d'Ivoire). C'est le cas des villes de Tiassalé, Dimbokro...

Avant la colonisation, il n'existait pas de villes en tant que tel dans les pays sous-développés. Mais il existait des cités, des villages, des hameaux, campements. C'est pendant la période coloniale que le fait urbain est apparu véritablement. Une fois de plus le commerce va favoriser la création de certaines localités côtières en villes. En effet les premiers européens qui s'installent sur les côtes africaines et ivoiriennes sont intéressés par le commerce. Il fallait écouler les produits manufacturés produits par les usines européennes et se procurer de produits tropicaux pour leurs industries).

## c. La phase post- coloniale

Le fait urbain démarre véritablement après l'indépendance.

Cette Phase se caractérise par la généralisation de l'urbanisation en Côte d'Ivoire. On parle d'explosion urbaine.

On assiste à la création et au développement de villes qui seront dotées de nombreux infrastructures et équipements (écoles- hôpitaux- routes- ponts- marchés- infrastructures d'assainissement et de canalisation- électricité- adduction d'eau potable).

NB : La ville est d'abord une agglomération identifiable par sa taille démographique, les activités économiques et son statut administratif. En Côte d'Ivoire, est considérée comme ville toute localité dont la taille administrative est supérieure ou égale à 4000 habitants. A côté du critère démographique, la localité doit être marquée par une prédominance des activités du secteur secondaire. Enfin cette localité doit être érigée en Sous-Préfecture ou commune.

## **2. Les caractères de l'urbanisation en Côte d'Ivoire**

### **a. Un phénomène récent**

En Côte d'Ivoire, le fait urbain est récent. Ce phénomène a véritablement démarré avec l'arrivée des Européens mais s'est développé après l'indépendance, c'est-à-dire en 1960.

Effectivement c'est à partir de 1960 que les véritables villes en Côte d'Ivoire vont se créer. Avant cette date on n'avait pas vraiment de vraies villes ; on avait de gros bourgs, souvent capitales d'anciens royaumes.

### **b. Une urbanisation accélérée**

A partir de 1960, le processus d'urbanisation s'accélère en Côte d'Ivoire. Cette explosion urbaine est née d'une volonté politique marquée par les fêtes tournantes de l'indépendance qui ont favorisé le développement de plusieurs villes.

De 1961 à 2000, le taux d'urbanisation est passé de 4% à 55%. Aujourd'hui la population urbaine représente 54,2% de la population totale.

D'autres facteurs comme la croissance démographique (exode rural, immigration étrangère, l'excédent naturel, les facteurs économiques (création des voies et moyens de communication, l'installation des

usines, la création des centres commerciaux et services) et politiques (politique de communalisation, création des nouvelles sous-préfectures et préfectures) vont également favoriser le phénomène urbain car en Côte d'Ivoire toutes les localités d'au moins 4000 habitants sont des villes.

### **c. Une inégale répartition des villes**

En Côte d'Ivoire, les villes sont réparties inégalement sur l'ensemble du territoire national. La zone forestière est plus urbanisée (83,7%) que la zone de savane (31,5%). Dans les zones sud concentrent plus de grandes villes : Abidjan- San Pedro- Daloa- Yamoussoukro. Par contre au nord, nous avons quelques grandes villes distantes les unes des autres comme Korhogo- Odienné- Bondoukou. On constate un déséquilibre urbain en Côte d'Ivoire.

## **II. LA PLACE DE LA VILLE D'ABIDJAN DANS LE PAYSAGE URBAIN DE LA CÔTE D'IVOIRE**

### **1. Abidjan, une ville géante**

La ville d'Abidjan se caractérise par sa taille, son étendue et sa population. C'est une très grande métropole comportant plusieurs millions d'habitants (6 millions d'habitants aujourd'hui). Elle est donc la ville la plus peuplée de la sous-région après Lagos au Nigéria.

C'est une véritable mégalopole cinq fois plus grande que Paris. On parle aujourd'hui de district avec une superficie de 2119 km<sup>2</sup> composé de 10 communes urbaines et trois nouvelles Sous-préfectures (Bingerville- Anyama- Songon).

### **2. Les fonctions de la ville d'Abidjan**

Abidjan est une ville, capitale économique, culturelle, régionale.

Elle concentre les sièges des institutions économiques comme la BCEAO, abrite le port autonome qui est le poumon de l'économie ivoirienne. Sur le plan culturel, elle abrite les grandes universités, les grandes écoles et les grands centres de recherche.

C'est une ville de commandement ou leader car elle exerce une influence absolue sur les autres villes de l'intérieur qui dépendent d'elle à tous les niveaux. C'est le phénomène de macrocéphalie urbaine.

Abidjan abrite également les appareils de commandement comme la présidence, les blocs ministériels, la primature, les ambassades, les sièges des institutions.... Elle est une ville relais pour les pays de la sous-région grâce à l'importance de ses infrastructures (aéroport international- chemin de fer- réseau routier dense).

### **III. LES PROBLEMES URBAINS ET LES TENTATIVES DE SOLUTIONS**

#### **1. Des problèmes multiples**

- **La non- maîtrise de la croissance de l'espace urbain :**
  - ✓ Echec de la planification urbaine
  - ✓ Absence de viabilisation des nouveaux lotissements dans les périphéries urbaines
  - ✓ Non –respect des normes et dispositions préconisées par les plans d'urbanisme
  
- **La crise généralisée des services urbains de base**
  - ✓ Insuffisance et vétusté des moyens de transport
  - ✓ Faible accès à l'eau et à l'électricité
  - ✓ Insuffisances des classes au primaire, secondaire et supérieur
  - ✓ Offres insuffisantes des services de santé
  
- **Paupérisation croissante des populations urbaines :**
  - ✓ Détérioration constante des conditions de vie, la cherté de la vie et du logement
  - ✓ Développement du chômage et du sous emploi
  - ✓ Prolifération des quartiers précaires avec les installations anarchiques
  - ✓ Spéculation foncière dans les grandes villes
  
- **Développement des pathologies sociales**
  - ✓ Développement de la délinquance juvénile, du banditisme et de la criminalité
  - ✓ Propagation du VIH/SIDA

## **2. Une gestion urbaine durable**

### **➤ La promotion de la gouvernance urbaine**

Elle implique trois (3) types d'acteurs : les autorités publiques, le secteur privé et la société civile. C'est une approche participative qui met l'accent sur :

- ✓ La participation des citoyens à la gestion et à l'amélioration de la cité ;
- ✓ La transparence dans la gestion et l'amélioration de la cité et
- ✓ L'accès à l'information

### **➤ Le financement du développement urbain durable**

- ✓ Le transfert effectif des compétences aux collectivités territoriales par le pouvoir central
- ✓ Le renforcement des moyens financiers des communes à travers le relèvement de leur part dans le budget, leur mise à disposition diligente et le civisme fiscal.

## **CONCLUSION**

Les pays en voie de développement notamment la Côte d'Ivoire connaît une urbanisation récente, accélérée et mal maitrisée. Celle - ci engendre de nombreux problèmes dans le pays qui nécessitent des mesures vigoureuses. Inciter les ivoiriens à payer leurs impôts pourrait aider l'Etat dans la prise en charge de tous ses problèmes urbains.